



Extensions de la Section clinique d'Aix Marseille 2023 vers les institutions

extensions.sc.2023@gmail.com

Comment faire en institution avec le mal-être contemporain

Programme 2023

Extensions 1, le vendredi 3/03/2023 : *Celles et ceux qui rencontrent une souffrance au travail*

Invités : Danièle Olive, psychiatre, psychanalyste, membre de l'ECF, directrice du BAPU à Rennes ; Léa Talrich, avocate en droit du travail (au barreau de Marseille).

Extensions 2, le vendredi 29/09/2023 : **Celles et ceux qui ont subi une agression sexuelle**

Invités : Solenne Albert, psychanalyste à Nantes, membre de l'ECF et une psychiatre, chef de service hospitalier à Marseille.

Extensions 3, le vendredi 24/11/2023 : **Celles et ceux qui ont à faire un « travail de deuil »**

Invités : Y-Cl. Stavy, psychanalyste à Paris, membre de l'ECF, Sylvain Garciaz, médecin oncologue à l'IPC de Marseille.

Les trois matinées des extensions se déroulent le vendredi matin de 9h à 12h30 selon les modalités suivantes :

- Cinq exposés cliniques issus d'une pratique en institution sont présentés et discutés par les enseignants de la Section clinique,
- Conversation avec deux invités extérieurs

Chaque matinée est présidée par le Professeur Hervé Castanet, coordinateur de la Section Clinique.

Objectifs :

Les matinées de formation visent l'apport de concepts et d'éclairages cliniques utiles à la pratique en institution, sans oublier de favoriser les échanges entre professionnels. Les concepts de la psychanalyse sont pensés parfois comme abstraits, éloignés de la clinique quotidienne. À rebours de cette critique, l'enjeu de ces trois *Extensions vers les institutions* est de montrer en quoi et comment ces concepts sont des outils pour s'orienter. En ces temps où l'on voudrait croire que tout mal-être trouve sa cause dans les mécanismes neuronaux du cerveau, la psychanalyse affirme aussi la présence du *sujet*. « Qu'elle se veuille agent de guérison, de formation ou de sondage, la psychanalyse n'a qu'un médium : la parole du patient. L'évidence n'excuse pas qu'on le néglige. Or toute parole appelle une réponse » (Lacan, 1953). Laquelle ? Loin des recettes toutes faites, des standards, nous proposerons, à partir de cas singuliers, les réponses élaborées à partir d'une clinique orientée par l'écoute. Tout clinicien en institution (psychiatre, psychologue, infirmier, assistante sociale, éducateurs, psychomotriciens, etc., et aussi directeur et cadre en institution) y trouvera matière à interroger sa pratique.

Extensions 1, le vendredi 3/03/2023 : *Celles et ceux qui rencontrent une souffrance au travail*

Les formes de la souffrance au travail, nouveau mal du siècle, sont nombreuses et parfois dramatiques. Les *médias* s'en font l'écho et relèvent qu'elles sont liées aux nouvelles conditions de travail (exigence de rentabilité accrue, précarité de l'emploi, insécurité, interchangeabilité des « agents », etc.)

Que dit la psychanalyse de ces moments « d'affrontement à la réalité de la condition humaine ?¹ » Rappelons que tout travail est à la fois une cession de jouissance et la récupération d'un *plus-de-jouir* sous la forme d'une satisfaction plus ou moins réussie. Le travail comporte donc une valeur de symptôme - peut-être le plus efficace - au service de la civilisation. À ce titre, il a des effets de construction mais aussi - à l'instar de la guerre - des effets de destruction virulents bien que moins visibles. Ainsi, depuis quelques années sont apparues, dans le champ

¹ Lacan J., *Le Séminaire*, Livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, p. 349.

du travail, des notions nouvelles, pour désigner des plaintes ou symptômes spécifiques telles que le *burn-out*, les *risques psychosociaux*, le *harcèlement moral*, signant la reconnaissance des solutions symptomatiques.

L'alliance du capitalisme et de la science a pour conséquence de nécessiter de moins en moins de travailleurs, auxquels suppléent des robots toujours plus performants. La concurrence effrénée pour « trouver une place » qui en découle, peut avoir des effets délétères. *A contrario*, l'hypothèse d'un revenu universel, assurant une satisfaction des besoins fondamentaux pour tous, donc un allègement, voire une exonération du travail, est-elle pour autant souhaitable ? La thèse de Lacan selon laquelle le travail fournit un mode d'identification collectif, semble y objecter : « C'est avec le savoir en tant que moyen de jouissance que se produit le travail qui a un sens obscur. Ce sens obscur est celui de la vérité.² » En effet, une vérité en souffrance se manifeste, à l'occasion, dans la maladie professionnelle, exprimant les démêlés du sujet avec la justice ou l'injustice.

Le dernier enseignement de Lacan livre des repères tout à fait pertinents pour interroger les formes actuelles du malaise au travail. Le monde du travail n'est-il pas devenu le théâtre où se révèle cet « ordre de fer social » qui succède à l'ordre patriarcal ? De nombreux sujets trouvent un nom dans le monde du travail et de sa loi sociale et, par conséquent, une identification qui les soutient. Comment ces sujets, déjà affectés par le déclin social du père et son remplacement par la fonction du *nommer à*, ne seraient-ils pas fragilisés par la précarité des emplois ?

Le clinicien orienté par la psychanalyse, s'il « n'entérine pas la réalité collective », ne peut qu'être concerné par la détresse, le sentiment d'exclusion, de déclassement, voire de déchéance. Or, comment peut-on passer de la plainte socialement recevable (les signifiants courants) au symptôme particulier à tel sujet ? Quels sont les bénéfices de cette opération ? Cette *extension* se propose, en prenant appui sur des vignettes cliniques, de montrer la variété des réponses, pensées à partir de l'éthique de psychanalyse.

Extensions 2, le vendredi 29/09/2023 : Celles et ceux qui ont subi une agression sexuelle

« *Il n'y a aucune chance qu'on ait la clé de l'accident de parcours qui fait que le sexe a abouti à faire maladie chez le parlêtre...* »

(Lacan, RSI, 8 avril 1975)

² Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1991, p. 57.

Révélées par les mouvements féministes récents (*#Me Too, Balance Ton Porc...*), les agressions et violences sexuelles sont mises à jour publiquement notamment via les réseaux sociaux. Cette dénonciation de « l'abus », jusqu'alors resté sous silence, signe l'effondrement du règne du père, maintien de l'ordre établi, et dévoile le rapport des sexes entre eux. Celles et ceux qui ont subi une agression sexuelle sont confrontés à un trauma réel et souvent ravageant rendant « le rapport des deux sexes entre eux [...] de plus en plus impossible³ ».

Que dire des enfants et adolescents victimes d'agressions sexuelles qui s'adressent aux institutions ? Ces désordres liés aux agressions sexuelles sont tissés de violence, d'emprise et de séduction. Comment se dégager des conséquences mortifères de l'abus ? L'abus peut renvoyer au réel des agressions subies ou au ravage d'un imaginaire incestueux : « Le rapport sexuel, il n'y en a pas, mais cela ne va pas de soi. Il n'y en a pas, sauf incestueux...ou meurtrier »⁴.

Comment entendre et/ou agir face aux situations d'agressions sexuelles au sein de l'institution ? Agir et non pas réagir dans l'urgence est bien tout l'enjeu afin de traiter des situations qui croisent représentations, affects imaginaires et situations où le réel est en jeu. Cette clinique se situe aux confins du consentement, de la véracité des faits commis et/ou déclaratifs. Mais plus : elle relève de la clinique de passage à l'acte hétéro-agressif. Traumatisme et passage à l'acte s'articulent, mais sont-ils pour autant de même nature ou de même structure ? Le traumatisme subi par une agression sexuelle relève aussi du registre de l'acte sur le versant passif. Un passage à l'acte fait traumatisme dès lors que la jouissance de l'un s'impose par forçage et sans consentement. Nous parlerons ici d'attentat sexuel.

Cette matinée « extensions vers les institutions » a pour visée de questionner, à partir de situations cliniques, de leur élaboration et d'échanges, cette délicate question et d'en dénouer les registres symboliques, imaginaires et réels.

Extensions 3, le vendredi 24/11/2023 : Celles et ceux qui ont à faire un « travail de deuil »

On entend parfois parler d'un « travail de deuil » à faire ou qui ne se fait pas et s'éternise dans un état « dépressif ». Mais qu'est-ce qu'un deuil « normal » ? La souffrance liée à la perte

³ Miller J.-A., « Une fantaisie », *Mental*, n°15, février 2005, p. 19.

⁴ Lacan J., *Le Séminaire, livre XXIV, « L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre »*, leçon du 15 mars 1977, publié in *Ornicar ? n°17/18*, Paris, Navarin, printemps 1979, p. 8-9.

d'un être cher relève-t-elle de la maladie ? Et donc quand peut-on considérer qu'un deuil est pathologique et nécessite de consulter ?

Freud s'est penché sur la question du deuil dans un texte de 1915⁵ où il examine les différences entre un deuil que l'on peut qualifier de « normal » et la mélancolie où la souffrance s'éternise sans trouver de résolution. Il nous rappelle dans ce texte qu'un deuil qui ne se fait pas signe l'impossibilité de désinvestir l'objet perdu. La libido ne se détache pas progressivement de l'objet pour réinvestir d'autres objets dans le monde et dans la vie.

Pour autant lorsqu'un deuil ne se fait pas s'agit-il de mélancolie ?

Toujours dans ce texte, Freud donne des précisions sur le deuil impossible que constitue la mélancolie : le sujet est affligé par une perte qu'il ne sait pas nommer. A la différence du deuil ordinaire, il ne sait pas ce qu'il a perdu. De plus dans la mélancolie, ce n'est pas le monde qui se vide mais le sujet lui-même qui ne se soutient plus et qui s'accable de reproches.

Sans relever de la mélancolie ainsi décrite, il y a des deuils qui s'éternisent. Les sujets qui y sont affrontés ne se remettent pas d'une perte et malgré le temps, malgré les encouragements, la vie ne reprend pas son cours.

La psychanalyse avec Freud puis Lacan, s'est donnée des outils conceptuels pour penser ces différents cas et différencier un processus normal de deuil, d'un deuil que l'on peut qualifier de pathologique. L'un de ses outils conceptuels est l'objet *a*, soit cette perte d'être inhérente à l'entrée dans le langage. Devant chaque cas de sujet affronté à un deuil qui « ne se fait pas », le clinicien doit s'interroger sur le rapport à la perte, le rapport à l'objet *a*. Cette perte a-t-elle été symbolisée ? Lorsque c'est le cas, sujet a pu s'élancer dans une course désirante.

Ou bien cet objet *a* n'a-t-il pas été extrait, laissant le sujet encombré de sa présence ? Dans ce cas, l'être cher disparu peut se faire trop présent, d'une présence envahissante qui barre tout élan vital du sujet ainsi endeuillé.

Ces questions trouveront leur éclairage dans les différents exposés cliniques qui seront présentés puis discutés lors de cette matinée consacrée à *Celles et ceux qui ont à « faire un deuil »*.

Coordination de la formation :

Hervé Castanet, psychanalyste membre de l'École de la Cause freudienne et de l'Association mondiale de psychanalyse, Professeur des universités.

⁵ Freud S., « Deuil et mélancolie », 1915, *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1974.

Enseignants :

Sylvie Berkane Goumet, psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, DEA de psychanalyse, Paris 8.

Hervé Castanet, psychanalyste membre de l'École de la Cause freudienne et de l'Association mondiale de psychanalyse, Professeur des universités.

Françoise Haccoun, psychanalyste à Marseille, membre de l'ECF et de l'AMP, doctorat de psychologie clinique

Dominique Pasco, psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, psychologue hospitalière, master 2 de recherche en psychopathologie et champs cliniques (Rennes 2).

Elisabeth Pontier, psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, psychologue hospitalière, master 2 de psychanalyse, Paris 8.

Patrick Roux, psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, psychologue clinicien, DEA de psychanalyse (Paris 8)

Coût de la formation :

- Inscription à titre individuel : 30 euros/matinée ou 90€ pour les trois matinées
- Inscription Demi-tarif pour les étudiants de moins de 26 ans (*joindre justificatif*) : 15 euros/matinée
- Inscription au titre de la Formation Permanente (FP) : 50€/matinée ; 150€ pour les trois matinées

Modalité d'entrée en formation :

Pour toutes inscriptions, veuillez remplir le bulletin d'inscription en attache de la brochure sur le site : <https://psychanalyse-map.org>

Première inscription : Admission sur dossier après échange avec la responsable de ce module de formation : Dominique Pasco : extensions.sc.2023@gmail.com